

Bénéfices attendus

1° A court terme, l'obtention de la « mention européenne » permet de :

- distinguer et de valoriser le Baccalauréat.
- valoriser le dossier scolaire en vue de s'inscrire dans une filière post-Bac sélective

2° A moyen terme, l'option européenne contribue à la préparation aux études supérieures en :

- renforçant les compétences disciplinaires : maîtrise de la langue anglaise et approfondissement des connaissances en Histoire-Géographie.
- étoffant les compétences transversales par la pratique intensive de l'expression orale et de l'analyse de documents
- développant la capacité de travail

3° A long terme, l'option européenne aboutit à :

- enrichir la culture générale, notamment sur les pays anglophones
- ouvrir sur le monde



Événements spécifiques à la section européenne anglais

– 2^{nde} et 1^{ère} :

sorties scolaires à vocation linguistique



Lycée Aristide Briand
2 Rue Pierre Sémard CS 73126
27031 EVREUX CEDEX
Tel. : 02.32.23.69.00

<http://briand-lyc.spip.ac-rouen.fr/>



La section européenne anglais au LGT Aristide Briand



Organisation des études

1° La section européenne anglais, ouverte aux élèves présentant l'Anglais en 1^{ère} langue vivante au Baccalauréat, offre un renforcement linguistique par le biais d'un horaire d'Anglais plus étoffé et de la pratique d'une DNL (Discipline Non Linguistique) qui est une matière enseignée en Anglais sur les thèmes et questions du programme de chaque niveau, en l'occurrence l'Histoire-Géographie.

2° Le tableau ci-dessous montre, selon le niveau et la série, les heures d'Anglais supplémentaires par rapport à l'horaire commun à tous les élèves en 2022-2023 :

	Anglais	DNL
Horaire supplémentaire	Renforcement	Histoire-Géographie
2 ^{nde}	0,5h	1h
1 ^{ère}	0,5h	1h
Terminale	0,5h	1h



Epreuve du Bac

1° L'obtention de la mention européenne exige :
– d'avoir une moyenne des notes de 1^{ère} et de Terminale en Anglais au moins égale à 12/20.

– avoir une note globale d'évaluation spécifique de contrôle continu au moins égale à 10/20 et ainsi établie :
□ Pour 20% c'est une note de scolarité attribuée conjointement par les professeurs d'Anglais et de DNL en Terminale et correspondant à la moyenne annuelle des notes de Renforcement Anglais et de DNL de Terminale. ☒ Pour 80% c'est une note d'interrogation orale spécifique passée à la fin du 3^{ème} trimestre de Terminale.

□ La note globale d'évaluation spécifique de contrôle continu est intégrée à la moyenne d'Anglais du 3^{ème} trimestre de Terminale.

2° L'interrogation orale spécifique, précédée d'une préparation de 20mn, dure 20mn, est passée devant deux professeurs (Anglais et DNL) évaluant conjointement et est composée de deux parties de 10mn chacune :

– 1^{ère} partie : prise de parole en continu par l'élève qui doit faire le commentaire en anglais d'un sujet comportant deux documents d'Histoire ou de Géographie de toute nature (texte, photo, dessin, carte, graphique, document audio-visuel...) et portant sur le programme de DNL, lequel s'inscrit dans le programme d'Histoire-Géographie de Terminale, cet exercice visant à évaluer sa maîtrise de connaissances et d'un vocabulaire spécifique en Histoire-Géographie.

– 2^{ème} partie : prise de parole en interaction sur trois thèmes choisis et travaillés par l'élève avec ses professeurs d'Anglais et de DNL au cours de l'année de Terminale, cet exercice visant à évaluer l'aptitude à gérer une discussion en anglais de façon fluide, spontanée et argumentée.

3° Le taux élevé d'obtention de la mention européenne, toujours supérieur à 90%, prouve qu'elle est accessible aux élèves motivés et réguliers.

Qualités requises

1° Avoir un bon niveau général ainsi qu'un bon niveau en Anglais.

2° Etre suffisamment motivé pour ne pas se décourager devant les difficultés éventuellement rencontrées ou ressenties en 2^{nde}, notamment en DNL où il faut acquérir la plus grande partie du vocabulaire spécifique qui sera réutilisé en 1^{ère} et en Terminale.

3° Travailler régulièrement et ne pas se mettre une pression inutile puisque les progrès seront nécessairement progressifs et étalés sur les trois années de scolarité au Lycée.

4° Etre prêt à développer ses qualités d'expression orale, la participation orale, en Anglais et en DNL, étant l'une des conditions essentielles pour progresser.

